



COMPRENDRE LES PROCEDURES EN MATIERE FISCALE

Objectifs de la formation :

- Comprendre la procédure fiscale.
- Comprendre et maîtriser la démarche de l'administration dans le cadre du contrôle fiscal.
- Définir les droits et les devoirs de l'entreprise.

Programme :

Les différents types de contrôle :

- Le déroulement du contrôle.
- Les personnes habilitées à représenter la société.
- Les personnes compétentes pour représenter l'administration.
- Les délais de prescription.
- Les étapes du contrôle.
- Les droits et devoirs réciproques de l'administration et du contribuable.

La phase contentieuse :

- Les délais pour contester.
- La forme de la contestation.

La phase juridictionnelle :

- Les juridictions compétentes.
- Le déroulement de la procédure.
- Les différentes voies de recours.



Public concerné:

- Toute personne susceptible d'être en rapport avec l'administration fiscale.

Méthode pédagogique :

Les cours tiennent compte des acquis et des capacités d'assimilation des participants. Le formateur a pour mission de répondre à la demande de façon permanente et individualisée.

Tout au long de la formation, le formateur alterne entre théorie, démonstration et pratique.

Mise à disposition de tout le matériel dédié à cette formation.

Intervenants :

Formateur spécialisé en juridique et fiscalité requérant un minimum de trois années de pédagogie appliquée dans la formation.